

## Contrat de travail: entente conclue sur une proposition de règlement

5 JUILLET 2024

Chers collègues,

Au cours des dernières heures, nous avons convenu d'une **entente** avec le gouvernement sur une **proposition de règlement** faite par le conciliateur.

Cette nouvelle entente est d'une durée de **six ans** et bonifie plusieurs éléments de l'entente de principe intervenue en juillet 2023. Elle permet notamment de **valoriser** et de mieux **reconnaître** notre **statut unique** de police nationale.

Conformément aux Statuts et Règlements de l'Association, **cinq présentations virtuelles** seront diffusées à l'ensemble des membres dans la **semaine du 8 juillet** afin de vous présenter l'entente de principe. Vous serez appelés à **voter, en ligne**, durant la même période. Les détails relatifs aux modalités des présentations et de vote vous seront acheminés prochainement.

Quant aux informations détaillées relatives à l'entente de principe, elles vous seront transmises dans les quarante-huit (48h) précédents la première présentation.

Nous vous conseillons évidemment de prendre connaissance de ces informations et d'assister aux présentations afin d'avoir la meilleure compréhension possible de l'entente de principe.

Syndicalement vôtre,

**Jacques Painchaud, président**